

MERCURY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 mai 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

**Etude de Maître NicolaSISMONDINI
Notaire à Vedène (Vaucluse)
260 Avenue de la Fonderie**

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire à VEDÈNE (84270) 260 ave de la Fonderie, le 10 juin 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

objet : acquisition par voie d'achat, d'échange, de libéralité ou d'apport, la détention, la construction, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'administration, la location et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers et mobiliers. aliénation de ses droits et biens immobiliers et mobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, mise à disposition à titre gratuit des biens au profit des associés ou du gérant. souscription de tout emprunt et la fourniture de toute garantie sur les biens à acquérir ou appartenant à ladite société.

dénomination : MERCURY.

siège social : L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 112 chemin de l'Ecole Saint Antoine .
durée 99 ans

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2024

capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR) .

Apporté par Stéphane DELPLANQUE à hauteur de 1199€ et par Quentin DELPLANQUE à hauteur de 1€.

Le capital est variable dans les limites suivantes :

- CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR) pour le capital minimum autorisé ;
- TROIS CENT MILLE EUROS (300 000,00 EUR) pour le capital maximum autorisé.

parts librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

gérant : Monsieur Stéphane Georges Maurice DELPLANQUE demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 111 chemin de l'Ecole Saint Antoine.

La sté sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au RSC d'AVIGNON